Points à l' ordre du jour et bref exposé des décisions
Collège de police – 22 septembre 2026
ZP Flowal - 5309

Informations administratives / présences :

Madame Christine POULIN, Présidente du Collège ;
Monsieur Antonin COLLINET, Bourgmestre de Walcourt ;
Monsieur François BERTLEFF, Commissaire et Chef de corps a.i. de la ZP Flowal ;
Madame Maïté MEUR, Conseillère et Secrétaire de zone.

Les membres du collège de police se sont réunis par vidéoconférence.
La Présidente du Collège de police ouvre la séance à 15 :02

Points à l'ordre du jour et bref exposé des décisions du collège de Police du 22 septembre 2026

Point 1 : Approbation du procès-verbal du Collège de police du 08 septembre 2026 – Décision

Le collège DECIDE :

- D'approuver le PV du collège de police du 25 août 2026.

Point 2 : Finances - Tutelle - Projet MB 1/2026 - Approbation – Information

Le collège PREND ACTE :

- De l'Arrêté d'approbation du 07 septembre 2026 du Gouverneur de la Province de Namur portant sur la modification budgétaire n°1 du budget 2026 de la Zone de police Flowal.

Point 3 : Finances – Budget 2026 – Projet de MB2-2026 – Approbation - Décision

Le collège DECIDE :

- D'approuver le projet de la modification budgétaire 2/2026 de la zone de police, tel que présenté par le Chef de corps a.i. et le Comptable spécial.
- De transmettre aux Bourgmestres le projet de modification budgétaire 2/2026 ainsi que ses annexes, afin qu'ils les soumettent à leurs conseils communaux respectifs conformément aux dispositions légales en vigueur.

Point 4 : Organisation - Délégation du Collège de police vers le Chef de corps - Décision

Le collège DECIDE :

- De déléguer au Chef de Corps ses compétences pour ce qui concerne les marchés publics de faible montant, dans la limite d'un plafond « interne » fixé à 10.000 €HTVA et dans le respect de la réglementation applicable. Cette délégation couvre également les accords-cadres dont la valeur totale estimée n'excède pas ce montant.
- D'autoriser le Chef de corps à passer les commandes, bons de commande et marchés subséquents fondés sur les accords-cadres régulièrement conclus par le Collège de police ou dans le cadre de la présente délégation.
- De prendre acte périodiquement des décisions prises en exécution de la présente délégation.
- De transmettre la présente décision de délégation au Comptable spécial.

Point 5 : Personnel – Sollicitation d'un congé parental d'accueil – Information

Le collège PREND ACTE :

- De l'approbation de l'autorité d'accorder à [redacted] le congé parental d'accueil pour la période du 19 octobre 2026 au 27 décembre 2026 inclus.

Point 6 : Personnel – Accident sur le chemin du travail – Certificat de guérison – [redacted] – Décision

Le collège DECIDE :

- D'approuver le rapport de [redacted] relatif aux conclusions d'expertise sur base du dossier médical relatif à l'accident sur le chemin du travail de [redacted].

Point 7 : Personnel – Demande d'assistance en justice gratuite – article 52 LFP – Vérifications de solvabilité - Décision

Le collège DECIDE :

- D'autoriser l' Association d'avocats [redacted] à procéder aux vérifications de solvabilité de l'auteur des faits.
- De la prise en charge par la zone de police des frais consécutifs à ces vérifications dans la mesure où ceux-ci ne seraient pas couverts par l'assurance [redacted].

Point 8 : Marché public européen de travaux - Projet de commissariat unique- Cahier spécial des charges - Mode de passation - Cahier spécial des charges - Approbation - Décision

Le collège DECIDE :

- D'approuver le cahier spécial des charges n° 2026/1741 ayant pour objet « Construction d'un hôtel de police à Walcourt ».
- De recourir à une procédure ouverte pour la passation du marché.
- D'autoriser la publication de l'avis de marché sur e-Procurement conformément à la réglementation applicable.
- De charger le service BEP du suivi de la procédure, de l'analyse des offres et de la préparation du rapport d'attribution destiné au Collège de police.

Point 9 : Marché public de faible montant – Acquisition de deux armes individuelles de service - Consultation - Décision

Le collège DECIDE :

- De réaliser un marché public de faible montant en vue de l'acquisition de deux armes individuelles de service.
- D' arrêter les spécifications techniques du marché.
- De consulter trois sociétés spécialisées.

Point 10 : Marché public de faible montant – Acquisition d'un copieur multifonction avec contrat d'entretien – Attribution - Décision

Le collège DECIDE :

- De désigner la société Ricoh Belgium SA en vue de l'acquisition d'un copieur multifonction avec contrat d'entretien de soixante mois, tel que détaillé dans l'offre.

Point 11 : Organisation – Présentation des vœux 2027 - Information

Le collège PREND ACTE

- De l'organisation des vœux 2027 de la zone de police au cours du mois de janvier 2027.

La séance est clôturée par la Présidente à 15 :38

A Walcourt, le 22 septembre 2026

POLICE LOCALE
ZP 5309 - FLOWAL